

## Constantine dans le plan de surveillance des résidus d'antibiotiques dans les aliments d'origine animale

**A** l'occasion de la journée mondiale des droits du consommateur, célébrée le 15 du mois de mars, la direction du commerce a organisé, mardi, à la salle Ibn Badis, une journée d'information sous le slogan « plus jamais d'antibiotiques », au menu », animée par les représentants des directions concernées notamment la santé, les Services vétérinaires, le commerce, le Laboratoire régional de contrôle de la qualité et de répression des fraudes et l'Association de défense du consommateur. Cette journée a été marquée par plusieurs activités dont des communications sur le thème du jour ainsi qu'un concours auquel ont pris part des collèges et des expositions tenues dans le hall de la salle Ibn Badis. Mme Oumamer Aida, inspectrice vétérinaire à la direction des services agricoles, a relevé, dans son intervention, que « L'origine de notre alimentation est en grande partie animale et de ce fait, il se trouve que, généralement, l'animal est traité avec des médicaments, dont des antibiotiques. Ces médicaments pour être assimilés, il faut, au moins d'un mois et l'élevage devrait le savoir et donc attendre jusqu'à ce que l'organisme de la bête parvienne à éliminer les résidus de ces médicaments ». Mais, elle dira, que « souvent, le côté commercial prime dans les pratiques des professionnels du secteur, surtout pour le cas de la viande, du lait et du miel ». Les professionnels du secteur sont tenus, professionnellement et moralement, selon la conférence « de respecter le délit », par principe de prévention sanitaire, avant la consommation de la viande ou du lait, après la traite de la vache ». Selon ses déclarations, « le danger réside, pour les humains, dans la consommation d'aliments contenant des résidus d'antibiotiques, et qui, à la longue, vont affaiblir

le système immunitaire, donc leur résistance à la toxicité de certains produits, notamment, et à titre d'exemple, pour le foie ou le lait, la poudre de lait ou le miel, et dont les études ont confirmé la préférence de résidus à hauteur de 90%. Pour faire face à ce problème, le ministère de l'agriculture, la Direction des services agricoles, a relevé, dans son intervention, que « L'origine de notre alimentation est en grande



### 85 personnes handicapées honorées par la police

Dans le cadre de la célébration de la journée nationale des handicapés, coïncidant avec le 14 mars de chaque année, les services de la sûreté de wilaya ont organisé, lundi, au siège de l'institution, une cérémonie en l'honneur de cette catégorie et de ses ayants-droits, en y associant des représentants de ce corps de sécurité. La cérémonie, présidée par le chef de sûreté de la wilaya, en présence des cadres de la police, et qui a été animée par l'association artistique « Jassousse », a permis de rendre hommage à 85 personnes qui ont été honorées et auxquelles on a remis des cadeaux, bien que symboliques, qui n'ont pas manqué de leur faire plaisir tout autant que la sollicitude qu'on leur a témoignée.

**A quoi sert la plate-forme faisant face à Al Kahalifa ?**

Elle est située au beau milieu de la place, juste en face de l'entrée principale du Khalifa, contribuant à « congestionner » la circulation piétonne, sans qu'elle n'apparte, a priori, un plus au décor.

Selon des informations recueillies sur les lieux, cette « protubérance », en plein milieu de la place, devait constituer le réceptacle de la plaque immortalisant l'inauguration de l'édifice, sauf que la cérémonie prévue, à cet endroit, n'a pas eu lieu, comme prévu. Ceci fait dire à de nombreux citoyens que la plaque-forme n'a pas sa raison d'être et son élimination offrirait plus d'espace aux piétons, surtout à cet endroit gourmand de monde : passants et... oisifs.

### Un nouveau genre de plaque de signalisation à Saint Jean

Juste, en contrebas de la rue Amour Hamou, donnant sur le Boulevard Belouizdad, aux abords de l'OPCI, on a installé, juste au milieu d'un trottoir, déjà réduit, une plaque de signalisation indiquant un sens interdit d'une hauteur d'un mètre, apparemment non réglementaire, qui, de surcroît, gêne grandement les piétons. Il faut dire que l'installation de ce panneau, bien que la rue soit connue pour être interdite aux véhicules qui seraient à aménier à la renverse, pour se rendre au quartier du coudat, aurait dû être placée en hauteur et non pas fixée sur un trottoir, déjà exigu.

Chacun A.

## Le taux des affiliations à la Casnos s'est situé à 47 % durant mars courant



La clôture de l'opération prévue pour le 31 mars courant, donc leur régularisation n'est pas en reste puisqu'il a vu plus de 10.000 acteurs économiques non-salariés, se rapprocher des services de la caisse. Cet effort a permis à la Casnos d'enregistrer un montant de plus de 765 millions de dinars. Pour les personnes actives, sans couverture sociale, (petits commerçants et artisans), elles peuvent s'affilier, rappelle la même source, en suivant régulièrement, avec un différé de 3 ans pour leur permettre de formaliser et de régulariser leur situation professionnelle vis-à-vis de divers organismes dont le CNRC (article 60 de LFC 2015). Côté facilitations et assouplissement des mesures de verrouillage des arrêtés dus, de nombreux échéanciers

ont été établis en faveur de plus de 1000 affiliés pour un montant de plus de 337 millions de dinars. Par ailleurs, la mesure de la LFC 2015 a entraîné des exonerations en termes de pénalités de retard et de majorations, au bénéfice de 6160 adhérents de la CASNOS, qui semble susciter de plus en plus l'intérêt des citoyens pour le rôle qui lui est dévolu mais aussi et surtout les avantages qu'elle offre en termes de sécurité sociale, de retraite et de soins médicaux, tant pour l'assuré que pour ses ayants-droits. Notons enfin que le nombre d'affiliés qui compose la caisse de Constantine atteint 47.000 opérateurs économiques qui devrait être doublé, dans un très proche avenir.

Chacun A.

## L'ONIDRI sollicite suite à l'effondrement d'un pan de mur de la rue Zaâbâne

L'Office national d'irrigation de drainage et d'engorgement (ONIDRI) a pris en charge la remise en état du mur de la rue Zaâbâne (centre de Constantine) qui s'était partiellement effondré dimanche des suites des intempéries, a indiqué mardi le secrétaire général de la wilaya Abdellah Sayouda. Ce responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les travaux de consolidation de ce mur en pierre ont été lancés par l'ONIDRI, désigné pour cette opération d'autant plus importante et urgente que ce mur se situe dans un endroit envoûtant séparant deux artères stratégiques de la ville, à savoir les rues Zâbâne et Châouïa. La conduite de ces travaux revêt "le cachet de l'urgence", a insisté Sayouda, avant de préciser que toutes les mesures de sécurisation des lieux ont été mises en place. Pour rappel, ce vieux mur était déjà fragilisé par un glissement de terrain. Son effondrement partiel avait conduit, pour des raisons évidentes de sécurité, à l'interruption de l'accès des piétons de la partie amont de la rue Châouïa.

Chacun A.

## Constructions inachevées

**Des problèmes persistants et une nouvelle circulaire ministérale**

A. Malleem

**L**e problème des constructions inachevées revient au devant de la scène. La secrétaire générale de l'wilaya, M. Sayouda, a informé les chefs de délais et les présidents des APC de la réception d'une nouvelle instruction ministérielle, signée conjointement, par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme et le ministre du Commerce, dont copie leur a été communiquée, assortie, « C'est une circulaire un peu spéciale qui porte sur les modalités de traitement des dossiers portant sur la finition de l'enveloppe existante ou des constructions concordées par la mise en conformité ou l'achèvement des constructions », a déclaré le secrétaire général de la wilaya qui a invité les chefs de délais, les présidents des APC et le directeur de l'Urbanisme, concerné directement, de lui donner toute l'importance voulue. Ce document est accompagné de modèles de procès-verbal de constat, du texte de la mise en demeure ainsi que des modèles de sanctions qui en subiront.

Chaque maine a été instruit pour ouvrir un bureau spécial à l'effet de recevoir et traiter tous les dossiers portant sur le sujet, de désigner l'architecte le plus compétent de la commune pour prendre en charge ce dossier remisable et de désigner un huissier. « Le directeur de l'Urbanisme a été saisi, officiellement, pour prévoir un séminaire de formation, à l'intérieur des cadres qui seront désignés pour mener cette mission et qui seront appelés à dégager une méthodologie de travail », a déclaré M. Sayouda. Intervenant sur cette question, le wali de Constantine, M. Hadjine Quidah, a rappelé que la loi qui réglemente cette question existe, depuis environ 7 ans. « Le dossier est rendu ouvert, a-t-il noté. Mais il semble, à mon sens, que l'y avait absence de répondant cela nous incombe, d'une façon directe ou indirecte, parce que nous avons conscience que ce constructeur possède le certificat de conformité », a-t-il ajouté. « Mais il faut empêcher que quelqu'un constitue une habitation de 15 millions et laisse la façade en briques rouges ». Ensuite, on ne peut dire autre chose ! », a lancé le chef de l'exécutif et il faut que les choses soient. Il faut que les services de l'Urbanisme de la commune et ceux de la direction des équipements publics intervienne. « Aussi, il faut que les présidents des APC prennent, personnellement, en charge ce dossier et ne passe le relais à la portée de n'importe quel agent ! », a insisté le wali.

**Résidus antibiotiques dans l'alimentation 35% des produits analysés non conformes aux normes**

A. El Abci

**L**a direction du Commerce, en coordination avec celle de la Santé et l'inspection vétérinaire de la wilaya de Constantine, ont organisé, hier, au Centre culturel Benbadia (CP), une journée d'information et de sensibilisation sur le danger des résidus antibiotiques, hier, au Centre culturel Benbadia (CP), une journée d'information et de sensibilisation sur le danger des résidus antibiotiques, d'origine animale, dans l'alimentation et ce, à l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs qui coïncide avec le 15 mars, de chaque année. Selon le représentant de la direction du Commerce, la manifestation qui se déroule, sous le slogan : « plus d'antibiotique au menu », a pour objectif la protection de la santé du consommateur. Sachant que la conscience de ce dernier des risques encourus, demande le meilleur moyen pour se préserver, soit-même, aussi bien, sur le plan sanitaire que contre les actions frauduleuses, en général.

D'où la nécessité de consommer des produits de qualité, à l'instar de l'Office national d'irrigation et d'engineering (ONIDEI), a pris en charge la sensibilisation en état du musée de la rue Zââbene (entrée de la Constantine) qui s'était particulièrement efforcé dimanche des suites des interventions, a indiqué mardi le secrétaire général de la wilaya Abdellatif Sayouda.

Ce responsable a précisé, dans

## Électricité et gaz

**Les communes ont des factures impayées de plus de 19 milliards**

A. M.

**H**ier, à la réunion du Comité national, M. Hocine Ouardah, est entré en colère, en apprenant, par le représentant de la SDE, qui a fait un compte-rendu de ses relations avec les communes, que les créances impayées, détenues par le Syndicat national de l'électricité et du gaz sur ces collectivités, ont atteint la somme de 19,3 milliards de dinars. Et le chef de l'école d'ingénierie a déclaré, en l'ouvrant dans ces termes : « Je vous fais ce que vous voulez faire », ce que nous vous demandons à ce responsable de renoncer le wali à ce sujet en lui garantissant que le travail de branche et d'adduction sera fait, malgré les protestations de Sonelgaz, alors que pour eux, il n'a rien à faire. Il a affirmé qu'il est inadmissible que les créances qui sont détenues arbitrairement, c'est le mot qu'il faut employer, par les agents de l'ONDI à partir du moment où l'argent existe pourtant ne pas payer Sonelgaz, alors que pour d'autres clients et fournisseurs on paie nobis sur l'onglet ». Qui doit comprendre par là ? », a demandé le chef de l'école d'ingénierie. En de considérer que cette attitude est inadmissible, honnête et juste, il faut évidemment que l'on s'agisse de la réalisation de projets confiés à la commune. « Je ne veux plus entendre dire que Sonelgaz n'a pas réglé. Vous payez vos créances, ensuite je vous réclame. Et si ce moment, on peut demander des comptes à Sonelgaz », a-t-il terminé. Dans la foulée, il a demandé au représentant de cette école de lui faire une liste des communes méridionales envers sa société et il l'a immédiatement exprimé en lui disant : « A partir du 30 mars, en cours, je vous autorise à couper l'énergie et le courant pour les communes qui ne paient pas. A ce moment-là, ce sera à moi de demander des comptes à ceux qui seront responsables de la coupure et je sens, en droit, de considérer que ce sens un véritable scandale.

**L**e représentant de Sonelgaz a répondu, ensuite, la plante pour déclarer les problèmes qu'il rencontre, avec les communes et aussi avec sa propre hiérarchie. « Je ne peux plus travailler, a-t-il affirmé, car l'entrepôt n'a plus d'argent. En de chercher les causes de ces projets de construction de logements, en cours, au niveau de plusieurs unités de volonté (UV) de la nouvelle ville Ali Mendjeli, en disant que : « Les entreprises de travaux de raccordement à l'électricité et au gaz sont désignées et elles demandent à être payées ». Moi-même, a indiqué M. Bouchaïb, j'ai reçu un questionnaire de ma hiérarchie me demandant pourquoi j'ai accompli des travaux pour les communes du moment qui elles ne paient pas leurs créances. C'est dire que je suis placé devant une situation difficile. M. le wali », a-t-il plaidé par le secrétaire de Sonelgaz.

**A. El Mendjeli** Selon la même source, il a été trouvée dans un état lamentable trois voies de la nouvelle ville de Ali Mendjeli. La nouvelle ville de Ali Mendjeli, la famille composée du père, de la mère et de deux enfants, âgés de trois ans, pour le premier, et de sept mois, pour le second, ont été sauvés, sur place, avec d'être évacués à l'hôpital « Abdellah Bencheikh », de la nouvelle ville Ali Mendjeli.

**une famille sauvée d'une mort par asphyxie**

**A. E. A.** Les cas d'asphyxie demeurent toujours à la une, malgré les campagnes organisées pour y mettre un terme. Ainsi, une famille de quatre membres a eu à faire à une mort d'autopsie par inhalation de monoxyde de carbone à l'unité de voltagage n° 13 de la nouvelle ville Ali Mendjeli, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Selon le chargé de communication de ce corps de sapeurs-pompiers, quatre personnes, appartenant à une même famille, ont été victimes d'un début d'asphyxie par inhalation de monoxyde de carbone et ce, aux environs de 20h30, dans leur domicile, à l'unité de voltagage (UV) n° 13, dans la nouvelle ville de Ali Mendjeli. La famille composta de la perte de la vie, malgré les tentatives d'assistance et les deux enfants avaient pu être secourus, sur place, avec d'être évacués à l'hôpital « Abdellah Bencheikh », de la nouvelle ville Ali Mendjeli.

**Horaires des prises pour l'asphyxie et ses séries**

Et. Journal	Douzi	Assar	Maghreb	Ncha
Et. Fejd	12h43	16h08	18h46	20h04

## Constructions inachevées

**Les communes ont des factures impayées de plus de 19 milliards**

**H**ier, à la réunion du Comité national, M. Hocine Ouardah, est entré en colère, en apprenant, par le représentant de la SDE, qui a fait un compte-rendu de ses relations avec les communes, que les créances impayées, détenues par le Syndicat national de l'électricité et du gaz sur ces collectivités, ont atteint la somme de 19,3 milliards de dinars. Et le chef de l'école d'ingénierie a déclaré, en l'ouvrant dans ces termes : « Je vous fais ce que vous voulez faire », ce que nous vous demandons à ce responsable de renoncer le wali à ce sujet en lui garantissant que le travail de branche et d'adduction sera fait, malgré les protestations de Sonelgaz, alors que pour eux, il n'a rien à faire. Il a affirmé qu'il est inadmissible que les créances qui sont détenues arbitrairement, c'est le mot qu'il faut employer, par les agents de l'ONDI à partir du moment où l'argent existe pourtant ne pas payer Sonelgaz, alors que pour d'autres clients et fournisseurs on paie nobis sur l'onglet ». Qui doit comprendre par là ? », a demandé le chef de l'école d'ingénierie. En de considérer que cette attitude est inadmissible, honnête et juste, il faut évidemment que l'on s'agisse de la réalisation de projets confiés à la commune. « Je ne veux plus entendre dire que Sonelgaz n'a pas réglé. Vous payez vos créances, ensuite je vous réclame. Et si ce moment, on peut demander des comptes à Sonelgaz », a-t-il terminé. Dans la foulée, il a demandé au représentant de cette école de lui faire une liste des communes méridionales envers sa société et il l'a immédiatement exprimé en lui disant : « A partir du 30 mars, en cours, je vous autorise à couper l'énergie et le courant pour les communes qui ne paient pas. A ce moment-là, ce sera à moi de demander des comptes à ceux qui seront responsables de la coupure et je sens, en droit, de considérer que ce sens un véritable scandale.

**L**e représentant de Sonelgaz a répondu, ensuite, la plante pour déclarer les problèmes qu'il rencontre, avec les communes et aussi avec sa propre hiérarchie. « Je ne peux plus travailler, a-t-il affirmé, car l'entrepôt n'a plus d'argent. En de chercher les causes de ces projets de construction de logements, en cours, au niveau de plusieurs unités de volonté (UV) de la nouvelle ville Ali Mendjeli, en disant que : « Les entreprises de travaux de raccordement à l'électricité et au gaz sont désignées et elles demandent à être payées ». Moi-même, a indiqué M. Bouchaïb, j'ai reçu un questionnaire de ma hiérarchie me demandant pourquoi j'ai accompli des travaux pour les communes du moment qui elles ne paient pas leurs créances. C'est dire que je suis placé devant une situation difficile. M. le wali », a-t-il plaidé par le secrétaire de Sonelgaz.

**A. El Mendjeli** Selon la même source, il a été trouvée dans un état lamentable trois voies de la nouvelle ville de Ali Mendjeli. La famille composée du père, de la mère et de deux enfants, âgés de trois ans, pour le premier, et de sept mois, pour le second, ont été sauvés, sur place, avec d'être évacués à l'hôpital « Abdellah Bencheikh », de la nouvelle ville Ali Mendjeli.

**une famille sauvée d'une mort par asphyxie**

**A. E. A.** Les cas d'asphyxie demeurent toujours à la une, malgré les campagnes organisées pour y mettre un terme. Ainsi, une famille de quatre membres a eu à faire à une mort d'autopsie par inhalation de monoxyde de carbone et ce, aux environs de 20h30, dans leur domicile, à l'unité de voltagage n° 13 de la nouvelle ville Ali Mendjeli, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Selon le chargé de communication de ce corps de sapeurs-pompiers, quatre personnes, appartenant à une même famille, ont été victimes d'un début d'asphyxie par inhalation de monoxyde de carbone et ce, aux environs de 20h30, dans leur domicile, à l'unité de voltagage (UV) n° 13, dans la nouvelle ville de Ali Mendjeli. La famille composta de la perte de la vie, malgré les tentatives d'assistance et les deux enfants avaient pu être secourus, sur place, avec d'être évacués à l'hôpital « Abdellah Bencheikh », de la nouvelle ville Ali Mendjeli.

**Horaires des prises pour l'asphyxie et ses séries**

Et. Journal	Douzi	Assar	Maghreb	Ncha
Et. Fejd	12h43	16h08	18h46	20h04



## CONTRÔLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

# TIZI OUZOU NUMBER ONE

«TOUTES LES PRODUITS DE CONSOMMATION fabriqués à Tizi Ouzou sont pratiquement conformes aux lois et aux exigences du marché», a déclaré Dogmame Akkacha, directeur de wilaya du commerce.

■ KARIM BOUAFIAK



Le nombre d'infractions est très faible

**L**e village de Tizi Ouzou, soit classé prioritaire en matière de prévention des infections sur les produits alimentaires, à l'instar de la région de Béjaïa, qui concernent les wilayats, a déclaré hier, le directeur de wilaya du commerce. S'exprimant en marge des festivités organisées à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri à l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'enfant, il a précisé que Dogmame Akkacha a précisé que des établissements sont prélevés régulièrement sur la totalité des produits fabriqués localement dans le cadre de la qualité et de la sécurité.

«Le taux d'infraction est très faible et dérisoire, dit Akkacha. Nous avons pris des mesures pour empêcher les infractions, notamment en mettant en place un système de suivi et de contrôle des établissements fabriquant à Tizi Ouzou, tout préliminairement, constate-t-il. Les résultats sont bons, mais il faut savoir que tous les produits sont prélevés au hasard, pas nécessairement dans le secteur du commerce, mais dans les usines, dans les magasins, dans les marchés, dans les restaurants, etc. Il a relevé que le taux de productivité au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou est très faible, mais il faut respecter la norme de sécurité et de qualité, et nous devons faire de la promotion pour améliorer la situation. C'est pourquoi nous devons être vigilants et faire attention à la sécurité des produits, a déclaré le directeur des établissements fabriquant à Tizi Ouzou. Il a souligné que la wilaya de Tizi Ouzou est une zone où tous les produits sont prélevés au hasard, pas nécessairement dans le secteur du commerce, mais dans les usines, dans les magasins, dans les marchés, dans les restaurants, etc. Il a relevé que le taux de productivité au niveau de la wilaya de

A propos, le directeur du commerce, Amaz Goumraoui, a confié à L'Expresion que l'objectif assigné à cette journée était d'informez le citoyen sur ses droits à faire valoir ses droits et, notamment son droit à être informé sur les comportements des producteurs qu'il consomme. Nous devons faire valoir nos droits pour la consommation des produits qui sont fabriqués dans les villages, notamment dans les zones rurales et blanches, donc, précisément, la wilaya de Tizi Ouzou. Il a expliqué que c'est en 1961 que l'usage des antibiotiques contre les animaux a été autorisé par l'entreprise publique, actuellement connue sous le nom d'Igor, qui a développé une unité culturale Bio Radda, qui a donné naissance au commerce à faire le point.

## JOURNÉE MONDIALE DU CONSOMMATEUR

### Fini les antibiotiques au menu

C'EST EN 1961 QUE l'usage des antibiotiques comme aliment destiné aux bovins, ovins et volaille a commencé.

■ LOUAI GHEDDA

**L**a direction des communes de la wilaya de Tizi Ouzou a déclaré hier à l'issue de deux autres wilayas la Jeunesse mondiale des dirigeants des communautés et jeunes leaders à l'heure de l'indépendance et leur volonté de contribuer à la construction d'un véritable Etat à la fois moderne et progressiste. Ces derniers ont également exprimé leur soutien à l'usage des antibiotiques dans le secteur du commerce. C'est au cours de la séance du conseil municipal de l'entreprise publique, actuellement connue sous le nom d'Igor, que la direction des communes a demandé aux élus locaux d'assurer la lutte contre les maladies et de maintenir le niveau de la wilaya de

l'hygiène. Toute la population de la wilaya de Tizi Ouzou est « saine, hygiénique et éduquée », a déclaré, dir. Akkacha, qui a parlé de prévention d'abord et de sensibilisation en second lieu. Il a également fait mention de la nécessité de faire valoir les droits et, notamment son droit à être informé sur les comportements des producteurs qu'il consomme. Nous devons faire valoir nos droits pour la consommation des produits qui sont fabriqués dans les zones rurales et blanches, donc, précisément, la wilaya de Tizi Ouzou. Il a souligné que c'est en 1961 que l'usage des antibiotiques contre les animaux a été autorisé par l'entreprise publique, actuellement connue sous le nom d'Igor, qui a développé une unité culturale Bio Radda, qui a donné naissance au commerce à faire le point.

■ K. B.

indique que plus de 800 points d'abattage échangent de volaille sont en service dans la wilaya. Une brigade a été créée spécialement pour les services de l'entretien des installations dans une ferme privée qui fonctionne directement au profit des agriculteurs. Ces derniers ont également exprimé leur soutien à l'usage des antibiotiques dans le secteur du commerce. C'est au cours de la séance du conseil municipal de l'entreprise publique, actuellement connue sous le nom d'Igor, que la direction des communes a demandé aux élus locaux d'assurer la lutte contre les maladies et de maintenir le niveau de la wilaya de

T. Q.

## BOUIRA

### Des consommateurs en colère

Depuis plusieurs mois, la ville de Bouira connaît faire preuve de vigilance. La santé des consommateurs qui doit être assurée sur le territoire national, la sécurité de certains journaux sera renforcée à la confection. « made in Algeria », un engagement pris par les pouvoirs publics et mis en place pour répondre à la réclame des citoyens. Assuré, il va modifier ses modifications techniques et la développement de certaines bactéries et la sécurité qui provoque directement une fatigue mentale qui peut être responsable de résistance. C'est en suivant le message qui a été déclaré dans la direction des consommateurs et l'administration, l'ambitionnante est également l'idée qui rend, une fois encore la crise qui frappe les entreprises nationales et devient la « dérivation » du marché frontalier pour le concurrence et les produits nationaux.

Le deuxième point relatif à l'orientation des journaux sera renforcée à la confection. « made in Algeria », un engagement pris par les pouvoirs publics et mis en place pour répondre à la réclame des citoyens. Assuré, il va modifier ses modifications techniques et la sécurité qui provoque directement une fatigue mentale qui peut être responsable de résistance. C'est en suivant le message qui a été déclaré dans la direction des consommateurs et l'administration, l'ambitionnante est également l'idée qui rend, une fois encore la crise qui frappe les entreprises nationales et devient la « dérivation » du marché frontalier pour le concurrence et les produits nationaux.

■ A.M.

### OOREDOO L'Association IQRAA et Ooredoo célèbrent la femme rurale



La rencontre entre IQRAA et Ooredoo a été

organisée par de nombreux opérateurs au profit de la femme rurale à travers la combinaison financière de Ooredoo dans la construction et la location en établissement pédagogique des Centres AEF d'El Khroub (Constantine), de Temska (Djelfa) et de Ouled Yahia (Aïn). A noter que pour cette année 2016, Ooredoo a célébré la Journée internationale de la femme, en investi l'entrepreneuriat technologique des femmes algériennes en partenariat avec les principaux acteurs du mouvement associatif national. Pour rappel, le pôle

l'Institut Africain Algérien.



